

Bac et brevet 2020: le choix du contrôle continu

Paris, 3 avr. 2020 (AFP) -

Une première pour une "situation exceptionnelle": le baccalauréat et le brevet seront cette année uniquement évalués en contrôle continu en raison de l'épidémie de coronavirus, alors que nul ne sait quand une reprise des cours aura lieu.

Les élèves de BEP, CAP et BTS seront aussi évalués via le contrôle continu. Seul l'oral de français est maintenu pour les élèves de Première, "dans la mesure du possible", fin juin-début juillet, a annoncé vendredi le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer lors d'une conférence de presse.

"Les incertitudes sont nombreuses, notamment sur la date du retour à la normale", a souligné le ministre.

"J'espère toujours évidemment que ce sera faisable en mai, et le plus tôt possible en mai", a-t-il précisé vendredi soir sur France 2. Le retour des élèves à l'école à cet horizon "reste une hypothèse vraisemblable" selon lui, mais "nous sommes tous dépendants de l'évolution de l'épidémie".

Pour valider les examens prévus en fin d'année dans les différents niveaux, il a donc proposé au Président de la République et au Premier ministre, une solution "qui permette de concilier la sécurité des élèves" et leur "réussite future".

Les décisions ont été prises en fonction de plusieurs critères, a-t-il précisé: "ne pas léser les élèves", "garantir la qualité et l'équité du diplôme du bac", "s'assurer qu'il y ait le maximum de semaines de cours, notamment au mois de juin", si la reprise se fait.

Les 550.000 élèves de Terminales en voie générale et technologique seront notés en fonction de leurs bulletins des trois trimestres de l'année, "hors période de confinement". Si jamais les cours ne reprennent pas avant septembre, les professeurs devront porter une appréciation sur le livret sur ce qui s'est passé "à distance" pendant le troisième trimestre.

"C'est un grand soulagement, enfin on va savoir où on va", a réagi Margaux, 17 ans, en Terminale littéraire. "Le fait qu'on ne prenne pas en compte les notes données durant le confinement, c'est rassurant", a témoigné auprès de l'AFP cette élève d'un lycée parisien.

Adèle, élève en Terminale S dans un lycée à Versailles est elle aussi "très satisfaite". "Ca nous évite finalement de passer les épreuves écrites et c'est assez méritant pour ceux qui ont travaillé tout au long de l'année", résume cette "bonne élève".

Un jury examinera en effet les livrets de chaque élève. L'"assiduité" sera vérifiée. Ce sera une condition pour pouvoir prétendre aux oraux de rattrapage, qui se tiendront comme d'habitude début juillet, si les conditions sanitaires le permettent, pour les élèves ayant obtenu entre 08 et 9,9/20.

Et les mentions seront maintenues.

- "Moins mauvaise solution" -

"Dans ces conditions, le contrôle continu est la moins mauvaise des solutions" et "par cette décision, le ministre montre qu'il a écouté et entendu les organisations syndicales représentatives", s'est félicité Jean-Rémi Girard, président du Snalc, syndicat du secondaire.

Pour Sophie Vénétiay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire, il s'agit d'une "réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle, c'est une évidence qu'on ne pouvait faire autrement mais on sait que le contrôle continu reste une pratique inégalitaire", a-t-elle regretté.

Cependant, elle a salué "l'annonce des jurys de bac pour essayer de neutraliser ces inégalités".

Cette solution présentée par le ministre comme "la plus simple, la plus sûre, la plus juste" devrait aussi permettre, espère-t-il, de "rattraper des semaines de cours", au mois de juin, traditionnellement tronqué par l'organisation des examens.

Pour les 185.000 élèves des lycées professionnels, les épreuves de BEP, CAP, de bac pro seront "validées sur la base du contrôle en cours de formation déjà passé et du livret scolaire". Ce sera la même chose pour les élèves de BTS. Les notes seront attribuées par un jury d'examen.

"Le ministre a fait de bons choix, pour sécuriser les élèves: car s'il reste du temps disponible une fois le



PAYS :France
SURFACE :106 %
PERIODICITE :Quotidien



► 3 avril 2020 - Edition Fil Gen

confinement levé, cela sera consacré à leurs apprentissages et non aux examens, c'est très bien afin de rattraper un peu le temps perdu", a estimé Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat SE-Unsa.

La solution retenue a aussi l'avantage de "tenir dans tous les scénarios", selon le ministre, y compris si les élèves ne reprenaient pas les cours avant septembre.

asm-ito/tib/it

Afp le 03 avr. 20 à 20 44.